



TECH
FORMATION

Organisme de formation certifié



ORGANISME DE FORMATION DES SALARIÉS DU SECTEUR INDUSTRIEL



TECH FORMATION

Amélioration de la performance
industrielle par la formation

**« FORMATIONS SANTÉ & SECURITÉ
AU TRAVAIL »**

www.tech-formation.fr





HABILITATIONS ÉLECTRIQUES



Électrique
+ essai

Électrique simple
+ Manoeuvre

Non-électrique

- B1 B2 B1V B2V
- H1 H2 H1V H2V
- BR BC HC BS

- BE-HE BS
- BP

- H0B0 H0V
- BFHF



SST

Gestes & Postures

INTRA-ENTREPRISE
Formation dans vos
locaux ou une salle de
votre commune

Formations réalisées par des formateurs de terrain tous experts dans leur domaine.
Plus de détail : <https://www.tech-formation.fr/>



✉ administratif@tech-formation.fr

☎ 02 51 36 35 57

📍 17 Rue Necker · Espace Turgot
85000 La Roche-sur-Yon

<https://www.tech-formation.fr/>

SOMMAIRE

HABILITATION ELECTRIQUE	3
H0B0 > Initiale et Recyclage	3
BS-BE MANŒUVRE > Initiale.....	4
BS-BE MANŒUVRE > Recyclage.....	5
BIV-B2V-BR-BC > Initiale.....	6
BIV-B2V-BR-BC > Recyclage.....	7
SAUVETEUR SECOURISTE AU TRAVAIL [SST]	8
INITIALE	8
MAC : Maintien, Actualisation des Compétences (Recyclage)	9
PREVENIR LES TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES [TMS]	10
GESTES & POSTURES	10
L'ERGONOMIE AU POSTE DE TRAVAIL.....	10
PREVENIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX [RPS]	12
PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX	12
MODALITÉS	13
À BIENTÔT	14

HABILITATION ELECTRIQUE

H0B0 > Initiale et Recyclage

Objectif général	À l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité d'accéder en sécurité à un local électrique (ou à proximité d'une ligne aérienne) dans le cadre de ses travaux d'ordre non-électrique (peinture, maçonnerie, chantier divers)
Objectifs pédagogiques Savoir et savoir-faire proposés par le formateur	Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation électrique (IP2x...) Savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique Avoir un comportement adapté à la situation Maîtriser la manipulation de matériel et outillage dans un environnement électrique Savoir baliser et surveiller la zone des opérations non électriques
Durée	1 jour – 7 heures dont 1h de pratique (examen théorique compris)
Horaires	9h00-12h30 / 14h00-17h30 (<i>Horaires indicatifs</i>)
Publics	Ouvrier sur chantier ou du bâtiment. Personnel d'une entreprise qui doit accéder à un local électrique.
Pré requis	Savoir lire et écrire

CONTENU

JOUR 1

Module 1 · Les bases

Savoir ce qu'est l'électricité
 Connaître les grandeurs électriques
 Connaître le principe d'une analyse de risque
 Définir les dangers en électricité
 Connaître les effets du courant sur le corps humain
 Connaître les différents facteurs de gravité d'une électrification et court-circuit.
 Connaître les statistiques sur les accidents d'origine électrique
 Définir et connaître les protections contre les contacts directs et indirects
 Connaître les domaines de tension
 Définir les zones d'environnement électrique selon la NF C18-510
 Connaître la réglementation sur les différents titres d'habilitation

Module 2 · Prévention et actions

Prévention des risques électriques
 Les Équipements de Protection Collective et Individuelle
 Conduite à tenir en cas d'accident électrique
 Conduite à tenir en cas d'incendie électrique

BS·BE MANŒUVRE > Initiale

Objectif général	À l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité d'accéder en sécurité à un local électrique, une armoire électrique afin d'y réaliser des manœuvres dans le cadre d'un dépannage 1 ^{er} niveau, et de pouvoir remplacer en sécurité un élément terminal d'un circuit (ampoule, prise, luminaire, radiateur, petit moteur...)
Objectifs pédagogiques Savoir et savoir-faire proposés par le formateur	Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation électrique (IP2x...) Savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique Avoir un comportement adapté à la situation Transposer les règles exposées dans le cadre de son activité Mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NFC18510 lors de l'exécution d'opérations sur les ouvrages et installations électriques et appareillages électriques Adopter une conduite pertinente en cas d'accident électrique S'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement Savoir quand et comment utiliser les EPI nécessaires à la réalisation en sécurité des tâches qui lui seront demandées.
Durée	2 jours – 14 heures dont 4h de pratique (examen théorique compris)
Horaires	9h00-12h30 / 14h00-17h30 (<i>Horaires indicatifs</i>)
Publics	Ouvrier sur chantier ou du bâtiment. Personnel d'une entreprise qui doit accéder à un local électrique.
Pré requis	Savoir lire et écrire, avoir une connaissance des règles élémentaires de l'électricité, connaître les techniques de remplacement et de raccordement des installations et matériels électriques.

CONTENU	
JOUR 1	JOUR 2
<p>Module 1 - Les bases</p> Savoir ce qu'est l'électricité Connaître les grandeurs électriques Connaître le principe d'une analyse de risque Définir les dangers en électricité Connaître les effets du courant sur le corps humain Connaître les différents facteurs de gravité d'une électrisation et court-circuit Connaître les statistiques sur les accidents d'origine électrique Définir et connaître les protections contre les contacts directs et indirects Connaître les domaines de tension Définir les zones d'environnement électrique selon la NF C18-510 Connaître la réglementation sur les différents titres d'habilitation	<p>Module 2 - Prévention et actions</p> Prévention des risques électriques Les Équipements de Protection Collective et Individuelle Conduite à tenir en cas d'accident électrique Conduite à tenir en cas d'incendie électrique Connaître les opérations et limites d'une intervention élémentaire
	<p>Module 3 - Mise en pratique</p> Lire un schéma électrique et connaître les différents types de protection La mise hors tension Mise en situation pour une intervention élémentaire
	<p>Module 4 - Examen théorique et corrigé</p> Évaluation pratique Évaluation théorique, correction et explication

BS·BE MANŒUVRE > Recyclage

Objectif général	À l'issue de la formation, le stagiaire sera toujours en capacité d'accéder en sécurité à un local électrique, une armoire électrique afin d'y réaliser des manœuvres dans le cadre d'un dépannage 1 ^{er} niveau, et de pouvoir remplacer en sécurité un élément terminal d'un circuit (lampe, prise, luminaire, radiateur, petit moteur...)
Objectifs pédagogiques Savoir et savoir-faire proposés par le formateur	Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation électrique (IP2x...) Savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique Avoir un comportement adapté à la situation Transposer les règles exposées dans le cadre de son activité Mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NFC18510 lors de l'exécution d'opérations sur les ouvrages et installations électriques et appareillages électriques Adopter une conduite pertinente en cas d'accident électrique S'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement Savoir quand et comment utiliser les EPI nécessaires à la réalisation en sécurité des tâches qui lui seront demandées.
Durée	1,5 jours – 10,5 heures dont 3h de pratique (examen théorique compris)
Horaires	9h00-12h30 / 14h00-17h30 (<i>Horaires indicatifs</i>)
Publics	Ouvrier sur chantier ou du bâtiment. Personnel d'une entreprise qui doit accéder à un local électrique.
Pré requis	Fournir une attestation de formation initiale de même type de moins de 3 ans (5 maxi)

CONTENU

JOUR 1

Module 1 · Les bases

Savoir ce qu'est l'électricité
 Connaître les grandeurs électriques
 Connaître le principe d'une analyse de risque
 Définir les dangers en électricité
 Connaître les effets du courant sur le corps humain
 Connaître les différents facteurs de gravité d'une électrisation et court-circuit
 Connaître les statistiques sur les accidents d'origine électrique
 Définir et connaître les protections contre les contacts directs et indirects
 Connaître les domaines de tension
 Définir les zones d'environnement électrique selon la NF C18-510
 Connaître la réglementation sur les différents titres d'habilitation

Module 2 · Prévention et actions

- Prévention des risques électriques
- Les Équipements de Protection Collective et Individuelle
- Conduite à tenir en cas d'accident électrique
- Conduite à tenir en cas d'incendie électrique
- Connaître les opérations et limites d'une intervention élémentaire

JOUR 2 : ½ journée

Module 3 · Mise en pratique

- Lire un schéma électrique et connaître les différents types de protection
- La mise hors tension
- Mise en situation pour une intervention élémentaire

Module 4 · Examen théorique et corrigé

- Évaluation pratique
- Évaluation théorique, correction et explication

B1V·B2V·BR·BC > Initiale

Objectif général	À l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité d'être habilité pour assurer des travaux, des interventions, des dépannages, des essais, des consignations en BT (basse tension) dans des locaux réservés aux électriciens ou au voisinage de pièces nues sous tension.
Objectifs pédagogiques Savoir et savoir-faire proposés par le formateur	Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation électrique (IP2x...) Savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique Avoir un comportement adapté à la situation Transposer les règles exposées dans le cadre de son activité Mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NFC18510 lors de l'exécution d'opérations sur les ouvrages et installations électriques et appareillages électriques Adopter une conduite pertinente en cas d'accident électrique S'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement Savoir quand et comment utiliser les EPI nécessaires à la réalisation en sécurité des tâches qui lui seront demandées.
Durée	3 jours – 21 heures dont 8h de pratique (examen théorique compris)
Horaires	9h00-12h30 / 14h00-17h30 <i>(Horaires indicatifs)</i>
Publics	Électricien, métiers du Bâtiment ou Industriel, technicien de maintenance, ...
Pré requis	Savoir lire et écrire, avoir un diplôme d'électricité ou pouvant justifier de plus de 3 ans de pratique du métier. Les stagiaires viendront avec leur EPI et matériel (VAT, cadenas...)

CONTENU		
<p style="text-align: center;">JOUR 1</p> <p>Module 1 · Les bases Savoir ce qu'est l'électricité Connaître les grandeurs électriques Connaître le principe d'une analyse de risque Définir les dangers en électricité Connaître les effets du courant sur le corps humain Connaître les différents facteurs de gravité d'une électrification et court-circuit Connaître les statistiques sur les accidents d'origine électrique Définir et connaître les protections contre les contacts directs et indirects Connaître les domaines de tension Définir les zones d'environnement électrique selon la NF C18-510 Connaître la réglementation sur les différents titres d'habilitation</p>	<p>Module 2 · Prévention et actions Prévention des risques électriques Les Équipements de Protection Collective et Individuelle Conduite à tenir en cas d'accident électrique Conduite à tenir en cas d'incendie électrique</p> <p style="text-align: center;">JOUR 2</p> <p>Module 3 · Mise en pratique Connaître les opérations et limites d'une intervention Lire un schéma électrique et connaître les différents types de protection</p> <p>Module 4 · Travaux : Organisation et prévention La mise hors tension Mise en situation pour une intervention générale Connaître les opérations d'un chargé de Consignation</p>	<p>Réaliser des travaux électriques Manipulation, montage/remontage de matériels électromécaniques tels que disjoncteurs, sectionneurs, différentiels... Manipulations, contrôles, essais de matériel de protection individuel homologué NF tel que visières NF EN 166, gants isolants et VAT</p> <p style="text-align: center;">JOUR 3</p> <p>Module 5 · Mise en application Mise en application de procédure de consignation sur armoire électrique pédagogique et/ou sur installations propres à l'établissement qui accueille la formation</p> <p>Module 6 · Examen théorique et corrigé Évaluation pratique Évaluation théorique, correction et explication</p>

B1V·B2V·BR·BC > Recyclage

Objectif général	À l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité d'être habilité pour assurer des travaux, des interventions, des dépannages, des essais, des consignations en BT (basse tension) dans des locaux réservés aux électriciens ou au voisinage de pièces nues sous tension.
Objectifs pédagogiques Savoir et savoir-faire proposés par le formateur	Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation électrique (IP2x...) Savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique Avoir un comportement adapté à la situation Transposer les règles exposées dans le cadre de son activité Mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NFC18510 lors de l'exécution d'opérations sur les ouvrages et installations électriques et appareillages électriques Adopter une conduite pertinente en cas d'accident électrique S'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement Savoir quand et comment utiliser les EPI nécessaires à la réalisation en sécurité des tâches qui lui seront demandées.
Durée	2 jours - 14 heures dont 6h de pratique (examen théorique compris)
Horaires	9h00-12h30 / 14h00-17h30 (<i>Horaires indicatifs</i>)
Publics	Électricien, métiers du Bâtiment ou Industriel, technicien de maintenance, ...
Pré requis	Fournir une attestation de formation initiale de moins de 3 ans (5 maxi). Les stagiaires viendront avec leur EPI et matériel (VAT, cadenas...)

CONTENU

CONTENU		
<p style="text-align: center;">JOUR 1</p> <p>Module 1 · Les bases Savoir ce qu'est l'électricité Connaître les grandeurs électriques Connaître le principe d'une analyse de risque Définir les dangers en électricité Connaître les effets du courant sur le corps humain Connaître les différents facteurs de gravité d'une électrisation et court-circuit Connaître les statistiques sur les accidents d'origine électrique Définir et connaître les protections contre les contacts directs et indirects Connaître les domaines de tension Définir les zones d'environnement électrique selon la NF C18-510 Connaître la réglementation sur les différents titres d'habilitation</p>	<p>Module 2 · Prévention et actions Prévention des risques électriques Les Équipements de Protection Collective et Individuelle Conduite à tenir en cas d'accident électrique Conduite à tenir en cas d'incendie électrique</p> <p>Module 3 · Mise en pratique Connaître les opérations et limites d'une intervention Lire un schéma électrique et connaître les différents types de protection</p> <p style="text-align: center;">JOUR 2</p> <p>Module 4 · Travaux : Organisation et prévention La mise hors tension Mise en situation pour une intervention générale Connaître les opérations d'un chargé de Consignation</p>	<p>Réaliser des travaux électriques Manipulation, montage/remontage de matériels électromécaniques tels que disjoncteurs, sectionneurs, différentiels... Manipulations, contrôles, essais de matériel de protection individuel homologué NF tel que visières NF EN 166, gants isolants et VAT</p> <p>Module 5 · Mise en application Mise en application de procédure de consignation sur armoire électrique pédagogique et/ou sur installations propres à l'établissement qui accueille la formation</p> <p>Module 6 · Examen théorique et corrigé Évaluation pratique Évaluation théorique, correction et explication</p>

SAUVETEUR SECOURISTE AU TRAVAIL [SST]

INITIALE

Objectif général	À l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de : > Devenir Sauveteur Secouriste du Travail > Maîtriser les gestes de premiers secours.
Objectifs pédagogiques Savoir et savoir-faire proposés par le formateur	Porter secours à toutes personnes victimes d'un incident ou malaise Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels de son entreprise Obtenir son certificat SST pour une durée de 24 mois
Durée	2 jours – 14 heures
Horaires	9h00/ 12h30 – 14h00/ 17h30 <i>Horaires indicatifs</i>
Publics	Personnel désigné pour porter secours en cas d'accident Pour maintenir cette habilitation SST, un recyclage de 7 heures minimum est obligatoire tous les 24 mois.
Pré requis	Aucun prérequis

CONTENU

JOUR 1	JOUR 2
Module 1 · Situer le cadre juridique de son intervention Module 2 · Réaliser une protection adaptée Module 3 · Examiner la(les) victime(s) avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir Module 4 · Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation de l'entreprise Module 5 · Secourir la(les) victime(s) de manière appropriée	Module 6 · Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise Module 7 · Repérer les situations dangereuses dans le cadre du travail afin de contribuer à les supprimer ou les réduire Module 8 · Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la(les) situation(s) dangereuse(s) repérée(s).

MAC : Maintien, Actualisation des Compétences (Recyclage)

Objectif général	À l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de : > Maintenir et actualiser ses compétences de Sauveteur Secouriste du Travail. > Continuer à mettre en application, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques, ses compétences en matière de prévention.
Objectifs pédagogiques Savoir et savoir-faire proposés par le formateur	Porter secours à toutes personnes victimes d'un incident ou malaise Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels de son entreprise Obtenir son certificat SST pour une durée de 24 mois
Durée	1 jour - 7 heures
Horaires	9h00/ 12h30 - 14h00/ 17h30 (<i>Horaires indicatifs</i>)
Publics	Personnel désigné pour porter secours en cas d'accident Pour maintenir cette habilitation SST , un recyclage de 7 heures minimum est obligatoire tous les 24 mois.
Pré requis	Aucun prérequis

CONTENU

JOUR 1

Module 1 · Situer le cadre juridique de son intervention

Module 2 · Réaliser une protection adaptée

Module 3 · Examiner la(les) victime(s) avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir

Module 4 · Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation de l'entreprise

Module 5 · Secourir la(les) victime(s) de manière appropriée

Module 6 · Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

Module 7 · Repérer les situations dangereuses dans le cadre du travail afin de contribuer à les supprimer ou les réduire

Module 8 · Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la(les) situation(s) dangereuse(s) repérée(s).

PREVENIR LES TROUBLES MUSCULOQUELETTIQUES [TMS]

GESTES & POSTURES

Objectif général	À l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité d'adapter ses habitudes de vie pour un meilleur bien-être au travail
Objectifs pédagogiques Savoir et savoir-faire proposés par le formateur	Prévenir les risques de maladie professionnelle et les accidents de travail. Apprendre des principes d'ergonomie sur son poste de travail. Optimiser sa qualité de vie et ses conditions de travail. Maîtriser une routine d'échauffement et d'étirement.
Durée	1 jour - 7 heures (possible d'adapter en demi-journée en sur-mesure)
Horaires	9h00/ 12h30 - 14h00/ 17h30
Publics	Toute personne désireuse de prendre en responsabilité son mieux-être physique au travail
Pré requis	Aucun

CONTENU

JOUR 1

Module 1 · Introduction L'enjeu : Notre capital santé Quelques chiffres Les accidents du travail Module 2 · L'anatomie Les muscles Le squelette Les vertèbres Les tendons Les ligaments Le système nerveux	Module 3 · Les maux La subluxation Le mal de dos Les TMS L'entorse Module 4 · La prévention La prévention au bureau L'ergonomie Le port de charge Le poste de travail Au quotidien
--	--

L'ERGONOMIE AU POSTE DE TRAVAIL

Objectif général	À l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité d'acquérir les bases en ergonomie et les techniques permettant de mieux prévoir l'implantation d'un poste de travail ou d'une machine dans un atelier
Objectifs pédagogiques Savoir et savoir-faire proposés par le formateur	Comprendre et s'approprier les notions de base en ergonomie et disposer de valeurs références S'approprier les étapes essentielles de réussite d'un projet d'implantation Mettre en place une démarche adaptée à son entreprise, lui permettant de mieux définir l'espace nécessaire et l'implantation des machines et des postes de travail
Durée	14 heures – 2 jours
Horaires	9h00-12h30 / 14h00-17h30 (<i>Horaires indicatifs</i>)
Publics	Référent Santé Sécurité ou futur Référent Santé Sécurité, Responsable HSE, Chargé de Prévention, Responsable Méthodes, Technicien Méthodes ou toute personne ayant pour mission l'implantation ou l'aménagement de postes de travail en production, membres du CSE.
Pré requis	Aucun

CONTENU

JOUR 1	JOUR 2
<p>Module 1 · Ergonomie : enjeux et prévention Définition de l'ergonomie ; ses enjeux et ses champs d'intervention Contraintes et Astreintes Biomécanique, Ambiances de Travail, Astreintes physiologiques et Psychologiques Prévention primaire, secondaire, tertiaire</p> <p>Module 2 · Analyse de l'ergonomie d'un poste de travail Méthode d'évaluation des postes de travail Établissement d'une grille d'analyse adaptée à l'entreprise, à partir d'une trame proposée Recueil des données d'entrées Réalisation d'un questionnaire d'évaluation</p> <p><i>Mise en situation concrète de réalisation de questionnaires et de grilles d'analyse et de réalisation d'analyse de postes de travail, à partir de situations concrètes de l'entreprise et des stagiaires</i></p> <p>Module 3 · Quelques valeurs de référence en matière d'ergonomie Dorsalgies et TMS : symptômes, causes et facteurs aggravants Limites physiques de port de charges, de tirer – pousser Dimensionnements des postes de travail recommandés Environnement de travail : Température, Éclairage, Acoustique, Vibrations Contraintes et astreintes psychologiques</p> <p><i>Apports et QCM</i></p>	<p>Module 4 · Implantation ergonomique d'une nouvelle machine / d'un nouveau poste de travail Étapes essentielles d'un projet Les conditions de réussite et l'accompagnement du changement La mise en place d'une équipe projet Les 7 dimensions incontournables pour l'Ergonomie d'un projet d'implantation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accès & Circulation - Communication des opérateurs - Contraintes de temps - Nuisances (physiques et chimiques) - Informations (visuelles et sonores) - Manutentions et efforts - Dimensionnement et positions de travail <p>Recueil des données d'entrée (flux, MP, EC, PF, nombre d'opérateurs, plan du bâtiment, dimensionnement des autres machines, process actuels et prévus, options possibles...) La Méthode de Gerchet La Méthode DIMESTRA</p> <p><i>Mise en situation concrète d'implantation d'une nouvelle machine dans un atelier, à partir d'une étude de cas et de situations réelles en cours de l'entreprise et des stagiaires</i></p>

PREVENIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX [RPS]

PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Objectif général	A l'issue de la formation le stagiaire sera initié à la prévention des RPS, pour mieux identifier les clés et les actions pouvant être mises en place dans son entreprise
Objectifs pédagogiques Savoir et savoir-faire proposés par le formateur	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les différentes définitions des RPS et identifier ce qu'est le stress, les violences internes, les violences externes et les autres formes de RPS ; • Connaître les facteurs liés à l'activité de travail, à l'origine des différentes catégories de RPS, leurs effets et leurs conséquences pour la santé ; • Connaître le cadre réglementaire de la prévention applicable aux RPS, et notamment les situations de harcèlement moral, de harcèlement sexuel et des agissements sexistes ; • Mettre en œuvre une organisation et des pratiques permettant d'assurer une prévention primaire contre les RPS.
Durée	2 jours – 14h00 <i>Si dates non consécutives : dates espacées de 2 semaines maximum</i>
Horaires	9h00-12h30 / 14h00-17h30 (<i>Horaires indicatifs</i>)
Publics	Dirigeants d'entreprise, Managers quel que soit le niveau hiérarchique, Responsables Ressources Humaines, Référénts Santé Sécurité ou futurs Référénts Santé Sécurité, Responsables HSE.
Pré requis	Aucun

CONTENU

JOUR 1	JOUR 2
<p>Module 1 – La Prévention des Risques Professionnels : quelles obligations pour l'employeur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rappel et mise à niveau sur les différentes obligations réglementaires pour l'entreprise et les salariés (Code du Travail, Document Unique d'Evaluation des Risques...); • Enjeux de la Prévention • Appui sur un quizz de démarrage, échanges et apports avec les stagiaires <p>Module 2 – Les RPS : définition et caractérisations par leurs effets</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition des RPS et des catégories concernées : • Caractérisations des RPS par leurs effets : <ul style="list-style-type: none"> o Stress chronique ; o Violence Interne et Violence externe ; o Souffrance éthique ; o Dissonance et charge émotionnelle ; o Instabilité au travail. <p><i>Apports et échanges ; Vidéos</i></p> <p>Module 3 – Connaître les facteurs liés à l'activité de travail, à l'origine des RPS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification des différents facteurs générateurs de RPS ; • Impacts et effets de l'activité de travail et de son organisation : <ul style="list-style-type: none"> o Pour la santé des collaborateurs ; o Pour l'entreprise <p><i>Apports et échanges ; appuis sur des cas pratiques à l'aide d'outils vidéos</i></p>	<p>Module 4 – Cadre réglementaire de la Prévention applicable aux RPS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Focus sur les différentes obligations réglementaires liés aux risques psychosociaux : Code du Travail, Document Unique, PAPRI Pact, droit de retrait, dispositif d'alerte...); • Harcèlement moral, harcèlement sexuel et agissements sexistes ; • Définitions des Accidents du Travail (AT), Maladies Professionnelles (MP), Maladies à Caractère Professionnelle (MCP) et liens avec les RPS. <p><i>Apports et échanges ; appuis sur des cas pratiques</i></p> <p>Module 5 – La Prévention Primaire c'est quoi ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Clarification des notions de Prévention Primaire, Secondaire Tertiaire • Identification de solutions de Prévention pertinentes pour la prévention des RPS • Pré-diagnostic, Diagnostic, Evaluation, Analyse de situations, Dispositifs d'alerte... : quoi mettre en place et par quoi commencer <p><i>Apports et échanges ; Questionnaires de positionnement et de compréhension ; Cas pratiques ; Outils existants</i></p> <p>Module 6 – Analyse de pratiques et définition d'actions efficaces matière de prévention des RPS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de ses propres pratiques • Définition d'un plan d'actions de Prévention pertinent, pour son entreprise <p>Module 7 – Evaluation des acquis de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Questionnaires d'évaluation

MODALITÉS

<p>Modalités d'organisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formations en présentiel • Formations individuelles ou collectives • Formations en Inter-entreprises – 12 personnes maximum • Intra-entreprise – Jusqu'à 8 personnes – 180.00 €HT/personne supplémentaire, jusqu'à 12 personnes maximum
<p>Modalités pédagogiques et techniques mises en œuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Alternance de cours théoriques et de mises en pratique • Supports : Livret, PowerPoint, scénettes...
<p>Moyens d'évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire préalable à la formation pour valider les prérequis • Evaluation des acquis tout au long de la formation par des exercices et/ou mises en pratique • Les connaissances sont vérifiées par le formateur en s'inscrivant comme observateur/conseillé lors des mises en pratique
<p>Moyens de suivi d'exécution et appréciation des résultats</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Feuille de présence, émargée par demi-journée par chaque stagiaire et le formateur • Évaluation qualitative de fin de formation • Attestation de fin de formation envoyée par mail au stagiaire • Pour tous nos débuts de formations : <ul style="list-style-type: none"> - Introduction - Présentation des participants - Attentes et objectifs visés - Présentation de la formation • Pour toutes nos fins de formation : <ul style="list-style-type: none"> - Point sur les applications concrètes que chacun pourrait mettre en œuvre au travail - Bilan oral et évaluation à chaud

Toutes nos formations sont **adaptables** à vos besoins en termes de durée et de contenu.



Vous n'avez pas trouvé la formation qui vous convient ?
 Vous pensez pourtant que nous pourrions y répondre ?
Appelez-nous !

À BIENTÔT

CAPACITÉ D'ADAPTATION

Entreprise/salarié, grandir ensemble

La formation, c'est considérer la volonté
de l'engagement au travail de vos collaborateurs



*Boostez
votre entreprise !*

*Boostez
vos salariés !*



www.tech-formation.fr



administratif@tech-formation.fr



02 51 36 35 57



17 Rue Necker · Espace Turgot
85 000 La Roche-sur-Yon

